



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 octobre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 octobre 2004

**Ancien groupe scolaire Jacques Prévert - Quartier Sainte-Pezenne -
réhabilitation en locaux associatifs - autorisation du Maire à signer
les marchés**

[Annexe]

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Joël RENOUX donne pouvoir à Mme Françoise HALAT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2004

DELIBERATION D20040411

Maire à signer les marchés

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Par délibération prise en conseil du 30/01/2004, le Conseil Municipal a approuvé le Dossier de Consultation des Entreprises concernant Ancien groupe scolaire Jacques Prévert - quartier Sainte Pezenne – réhabilitation en locaux associatifs.

Cette consultation constituée de 10 lots, a fait l'objet d'une première procédure d'appel d'offres ouvert. La CAO réunie le 18/05/04 a déclaré infructueux les lots 1, 2, 4, 6, 7 et 8 et a décidé de relancer par voie d'appel d'offres ouvert les lots 1, 2, 4, 7 et 8 et par voie négociée le lot 6.

Dans le cadre de la seconde procédure de consultation par appel d'offres concernant les lots 1, 2, 4, 7 et 8, et négociée concernant le lot 6, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 07/09/04 pour la désignation des attributaires. Le lot 7 est de nouveau déclaré infructueux et fait l'objet d'une procédure adaptée par référence à l'article 27 du CMP. Le tableau ci-après reprend les informations relatives aux attributaires désignés par la Commission d'Appel d'offres sur les autres lots :

<i>Lot</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Tranche ferme</i>	<i>Tranche conditionnelle</i>	
1	Troubat	218 911,24	<i>n°1</i>	9 875,34
			<i>n°2</i>	1 116,26
2	CMB	22 472,06	<i>n°3</i>	3 170,30
4	Perrin aluminium	87 079,12	<i>n°2</i>	5 750,49
8	Rouveau	23 549,71	<i>n°2</i>	875,95
			<i>n°3</i>	538,20

<i>Lot</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Tranche ferme</i>	<i>Tranche conditionnelle</i>	
6	SOCOBAT	39 468,00	/	/

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés,
- autoriser le maire à signer ces marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER